

Fabrice Mauclair- *La Justice des Lumières. Les tribunaux ordinaires en Touraine au XVIII<sup>e</sup> siècle*. PUF, Tours, 2019, 448 p., ill. Préface d'Antoine Follain

Le dernier ouvrage de notre confrère Fabrice Mauclair, docteur en histoire moderne, reprend et complète une série impressionnante de travaux antérieurs consacrés à diverses facettes du monde de la justice en Touraine au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'introduction justifie les limites géographiques et chronologiques attribuées à l'étude, en même temps qu'elle précise l'intention qui a présidé à sa publication et les difficultés rencontrées pour accéder à une masse de documents non classés, répartis entre différentes séries aux archives départementales.

Six grandes parties, elles-mêmes divisées en plusieurs chapitres, constituent un panorama quasi exhaustif (même si l'auteur, modestement, annonce une suite) des institutions, des personnels, des cas jugés, dans le maquis des tribunaux royaux et seigneuriaux, entre tribunaux ordinaires et spécialisés, entre justice pénale et justice civile.

Si le sujet est propice aux conflits et contentieux, voire aux meurtres, la présentation choisie est remarquablement pédagogique et claire. Le cas des justices seigneuriales (p. 48-61), encore vivaces au siècle des Lumières, en est un bon exemple : une définition générale, un état des lieux en Touraine, des analyses et commentaires, quelques illustrations (plans et documents) et une conclusion rapide destinée à renouveler l'historiographie de cette justice locale qui a permis aux lois royales de pénétrer au cœur des campagnes.

Parmi le personnel de justice, on retiendra les officiers de justice de La Vallière dont l'état social, les niveaux de fortune et de culture avaient déjà fait l'objet de la thèse de F. Mauclair, et parmi les subalternes, un cas exemplaire de bourreau incompetent.

Plus de soixante-dix pages décrivent des lieux, des signes et des symboles de justice ; si elles montrent la familiarité des habitants des bourgs et des campagnes avec ces lieux, parfois « empruntés », qui faisaient partie de leur vie quotidienne, les données fournies par les documents font état également des conditions déplorables de détention, du manque de sûreté des prisons d'où on s'évade assez facilement (par exemple la prison royale de Tours en 1761). Le lecteur appréciera quelques présentations de carcans, piloris et fourches patibulaires, répartis en Touraine, dont on trouve des traces dans les toponymes et dans des documents figurés (un amusant dessin de potence sur une lettre d'injures est reproduit page 213). Enfin, l'intérêt porté à la juridiction civile dite « gracieuse » est un des points forts du livre, comme le souligne justement Antoine Follain (p. 9), qui montre à travers les tutelles et les curatelles un souci de préserver les plus faibles et d'assurer une stabilité sociale.

Après la transcription (modernisée) de quelques documents d'archives, une bibliographie abondante de documents sources et d'études clôt le volume.

On peut regretter l'absence totale de références au fil du texte. Certes, l'auteur s'en explique et a préféré les rejeter dans la bibliographie. Mais pour celui (ou celle) qui n'a pas suivi les travaux de F. Mauclair, il est impossible de savoir à quel article se réfère tel ou tel passage, et dans ce cas la présentation « grand public » est peu utile à la communauté des historiens. Une présentation synthétique en bas de page (nom, année) avec un renvoi *in fine* aurait facilité les recherches. Il reste que ce tableau de la justice au XVIII<sup>e</sup> siècle en Touraine offre des perspectives nouvelles, notamment sur la médecine légale, qui méritent d'être approfondies.

Jacqueline Vons